



## Conseil Municipal

### Séance du 02 Juin 2015

L'an deux mil quinze, le deux juin à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal se sont réunis publiquement en la Maison Commune sous la Présidence de M. MALARDEAU, Maire.

Etaient présents : M. MALARDEAU - M JOUVE - Mme BERTHIER - M GAZEL -Mme KELLER - Mme POIRION - M PILLIAS - M FOURNY - M MATHIEU - M POUJOL de MOLLIENS - : M BOURGY - M. PIGNANT - Mme BAILHACHE

Etaient absents excusés : M BOURDIN

Etait absente : Mme ALEGRE

Nombre de Conseillers : 15 - Nombre de présents : 13 – nombre de procurations : 0 – nombre de votants : 13

Secrétaire de séance : M GAZEL

Date de convocation : 17/04/2015

## Ordre du jour

### **1 – Approbation du compte rendu de la séance du 28 Avril 2015**

Après lecture, le compte rendu de la séance du 28 avril 2015 est adopté à l'unanimité des présents.

### **2 – Budget 2015**

M. le Maire indique qu'il retire le point n°2 de l'ordre du jour concernant le budget.

### **3 – Travaux de voirie**

#### **A – Place de Gourville :**

La partie voirie de la place de Gourville a été réalisée. Nous avons réceptionné les travaux avec l'Entreprise EUROVIA.

Il reste à réaliser le petit muret près de l'abribus, la pose de bornes de protection pour le stationnement, le marquage au sol sur le parking ainsi que les luminaires.

A l'occasion de ces travaux, nous avons terminé les trottoirs rue de Rochefort pour un montant complémentaire de 6800 € HT.

#### **B – Rue des Clos :**

La décision a été prise de réaliser une bordure en haut de la rue des Clos ainsi qu'un caniveau afin de capter les eaux du délaissé à la rue des Clos.

M. Gérard PIGNANT précise qu'il faudra certainement voir les conditions de passage des bus pendant les travaux.

Il faudra également être vigilant quant aux passages des camions du SICTOM.

#### **C – Route des Faures**

Des travaux ont été effectués par l'Entreprise EUROVIA sur la route des Faures jusqu'à la RN10.

Il reste 46 000€ HT pour les travaux subventionnables sur le programme triennal 2012/2013/2014.

Monsieur le Maire propose de les répartir afin de faire des travaux sur les routes communales pour celles qui en auraient besoin de façon urgente :

- CR23
- CV4 route des Faures
- CV1 Prunay/La Chapelle/Villiers-Landoue

Des devis ont été demandés afin de réaliser ces travaux et se répartissent comme suit :

- CV1 : 21119.35 € HT
- CV4 : 19085.15 € HT
- CR 23 : 6889 € HT

### **Le Conseil Municipal**

Où l'exposé de M. le Maire

#### **Délibère et décide à l'unanimité des présents**

**D'autoriser** M. le Maire à solder le programme AVC

**D'autoriser** M le Maire à demander la subvention adéquate au Conseil Départemental afin de faire un arrêté modificatif.

**D'autoriser** M. le Maire à signer les ordres de service

#### **4 – Travaux de bâtiments**

##### **A – Maison rue d'Esclimont**

Les peintures et le doublage dans le salon de la maison rue d'Esclimont sont terminés ainsi que l'électricité.

Il reste le nettoyage de la cour et des massifs.

Un budget de 2500 € est prévu pour la clôture.

Le loyer sera de : 800 € + les charges

##### **B – Eglise de Prunay**

Une restauration de l'église est prévue sur une partie de la flèche.

Un diagnostic a été établi pour un montant de 63000 € TTC.

Afin d'effectuer ces travaux il faut nommer un maître d'œuvre, M. le Maire propose de continuer de travailler avec l'architecte APGO, celui-ci ayant procédé au diagnostic.

### **Le Conseil Municipal**

Où l'exposé de M. le Maire

#### **Délibère et décide à l'unanimité des présents**

**De nommer** un maître d'œuvre, le bureau d'architecture APGO.

## **5 – Rentrée scolaire 2015/2016 – Pôle Enfance**

### **A - Organisation de la rentrée scolaire 2015**

La commission scolaire se réunit le jeudi 04/06/2015 à 20h30.

M. Alain FOURNY remet un questionnaire concernant les TAP et l'étude pour la rentrée de septembre 2015 en vue de le distribuer aux parents. Il sera discuté en réunion afin d'y apporter des modifications éventuelles.  
Les tarifs seront abordés également en réunion. Cette année le coût des TAP était de 250€ environ par enfant.

### **B – Tarif Garderie/Centre de Loisirs**

Il est proposé d'augmenter les tarifs de 1%. Ceux-ci seront votés au prochain conseil municipal.

## **6 –Aménagement des rythmes scolaires**

La commune de Prunay en Yvelines doit reverser à la commune d'Ablis une somme correspondant aux frais liés à l'organisation des TAP concernant les élèves de maternelle.

Une convention doit donc être signée entre la commune de Prunay en Yvelines et la commune d'Ablis.

Une convention sera ultérieurement signée également avec les communes d'Orsonville et Paray-Douville pour les enfants présents à l'école de Prunay et domiciliés dans ces communes.

### **Le Conseil Municipal**

Oui l'exposé de M. le Maire

#### **Délibère et décide à l'unanimité des présents**

D'autoriser M. le Maire à signer la convention avec la commune d'Ablis sur l'organisation et les frais des TAP.

M. Gérard PIGNANT quitte la séance du Conseil Municipal pour raisons professionnelles.  
Le nombre de conseillers devient : Présents :12 – Procuration : 00 – Votants : 12

## **7- Recensement de la population collecte 2016**

L'INSEE nous demande de recenser la population entre le 21 janvier et le 20 février 2016.

Afin d'effectuer ce recensement, nous devons nommer un coordinateur communal par un arrêté du Maire.

Se sont proposés pour être candidats :

- M. Bertrand POUJOLS de MOLLIENS
- M. Franck BOURDIN

M. Bertrand POUJOLS de MOLLIENS pilotera ce recensement avec M. Franck BOURDIN afin de l'aider dans cette tâche.

M. Bertrand POUJOLS de MOLLIENS rappelle que les élus du conseil municipal ne peuvent être agents recenseurs.

Une journée de formation aura lieu avant le début du recensement et une journée en fin de session afin d'établir un compte-rendu.

## **8- Maisons fleuries**

Deux tournées auront lieu courant juin et septembre afin de visiter les maisons fleuries de nos villages qui seront récompensées lors de la cérémonie des vœux du Maire en fin d'année.

## **9- Gens du voyage – Aire de grand passage**

Comme suite à la proposition de M. le Préfet d'implanter une aire de grand passage sur le territoire de la commune de St Martin de Bréthencourt, nous avons pris une motion contre ce projet.

Le Préfet a pris la décision de retenir la commune des Essarts-le-Roi pour cette aire. Bien entendu cette commune s'oppose aussi à ce projet et a même organisé un référendum communal.

Il est proposé de prendre une autre motion indiquant que nous nous opposons à toute implantation d'une aire de grand passage dans le Sud Yvelines.

### **Le Conseil Municipal**

Où l'exposé de M. le Maire

#### **Délibère et décide à 7 voix pour, 02 abstentions et 3 contre**

D'autoriser M. le Maire à prendre une motion d'opposition concernant l'implantation d'une aire de grand passage dans le sud yvelines.

De donner tout pouvoir à M. le Maire pour l'exécution de cette délibération.

#### **10- Centrale BIOGAZ de Beauce Alnéloise**

La Centrale BIOGAZ de la Beauce Alnéloise a sollicité l'autorisation d'exploiter, sur la commune d'Auneau, des activités soumises à la législation des installations classées pour la protection de la nature.

Il s'agit de produire de l'électricité à partir de la méthanisation des pailles céréalières.

Une enquête publique sera ouverte du 8 juin au 8 juillet 2015. Le dossier est consultable en Mairie d'Auneau.

Un commissaire enquêteur sera en Mairie d'Auneau les :

- Lundi 08/06/2015 de 9h à 12h
- Jeudi 18/06/2015 de 13h30 à 17h30
- Samedi 27/06/2015 de 9h à 12h
- Mercredi 08/07/2015 de 13h30 à 17h30

#### **11- Communauté de Communes - CAPY**

La commission scolaire s'est réunie le 28 mai 2015.

La commission « circulations douces » s'est réunie le 07 mai 2015. Bernard et Claudine y ont participé.

La réunion prévue le 13 mai a été annulée au motif d'une réunion à venir entre le DGS de Rambouillet Territoire et le Président de la CAPY afin d'apporter les éléments de cette rencontre lors d'une réunion de bureau ultérieure.

Aucune réunion n'est prévue à ce jour.

Une réunion sera organisée le lundi 15 juin 2015 par M. le Sous-Préfet afin de présenter aux maires de la CAPY l'organisation intercommunale de l'agglomération de Dreux en présence du Président de l'Agglomération et de M. JIMENEZ, Directeur Général des Services.

#### **12- Syndicats Intercommunaux**

La prochaine réunion du SICTOM aura lieu le 30/06/2015.

La prochaine réunion du SITERR aura lieu le 23/06/2015

Lors de la dernière réunion du SITREVA, le budget a été voté et quelques délégués ont changé suite à différents départs.

#### **13- Questions diverses**

Mme Capucine BAILHACHE signale que le Ru est envahi par la végétation. Celui-ci étant privé, il est rappelé qu'il appartient aux riverains d'entretenir le Ru.

Un courrier sera fait afin de le rappeler aux riverains.

M. Marc BOURGY souhaiterait que le fauchage soit effectué sur la départementale à Villiers Landoue.

M. CLAVEL, Délégué de Parents d'élèves, demande si un défibrillateur sera installé sur la commune.

M. le Maire informe qu'un défibrillateur a été livré le matin même.

M. Marc BOURGY demande si un fourreau EDF est prévu sur la RD910.

M. Bertrand POUJOL de MOLLIENS signale que des travaux sont en cours sur une maison à l'Abbé. Nous allons vérifier si les autorisations ont été déposées en Mairie.

M. René MATHIEU souhaiterait que le chemin communal rue du Marsan soit nettoyé.

M. Marc BOURGY demande si les peupliers vont être étêtés à la Chapelle-Villiers Landoue.

La rencontre 2015 des Pruniers de France a eu lieu à Purnoy la Grasse pendant le week-end de Pentecôte. M. le Maire a représenté la commune.

L'organisation de la rencontre 2016 aura lieu à Prunay en Yvelines. A cette occasion la présidence de l'Amicale revient à son Maire.

M. Jean-Louis CHAPART, un de nos concitoyens, organise un circuit cyclotouriste le samedi 13 juin bouclant les 3 Prunay : Prunay en Yvelines - Prunay le Gillon (28) - Prunay sur Essonne (91).

Le vendredi 12 juin après-midi aura lieu l'inauguration de l'Arboretum du Libéra en présence de M. le Sous-Préfet de Rambouillet.

Dans le cadre du recrutement d'un agent technique, les entretiens auront lieu le jeudi 04 juin.

Fin de séance 00h00

Le Maire  J.P. MALARDEAU	le 1 <sup>er</sup> Adjoint  B. JOUVE	le 2 <sup>ème</sup> Adjoint  L. BERTHIER
le 3 <sup>ème</sup> Adjoint  P. GAZEL	le 4 <sup>ème</sup> Adjoint  G. PIGNANT	Conseillère Municipale  C. KELLER
Conseiller Municipal  M. BOURGY	Conseillère Municipale  C. BAILHACHE	Conseiller Municipal  D. PILLIAS
Conseiller Municipal  F. BOURDIN	Conseillère Municipale  C. POIRION	Conseiller Municipal  R. MATHIEU
Conseiller Municipal  A. FOURNY	Conseillère Municipale  A. ALEGRE	Conseiller Municipal  B. POUJOL DE MOLLIENS